

DE2026_1501_09

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le quinze janvier deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAT) CLERMONT Joël (CCVAT) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTIN Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) représenté par CLEMENT Françoise (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI) représentée par MAYERE Dominique (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Renouvellement de la convention avec ALEC 42 (Agence Locale de l'Energie et du Climat)



Date de transmission de l'acte: 20/01/2026

Date de reception de l'AR: 20/01/2026

042-244200614-DE2026_1501_09-DE

AGEDI

M. le Président soumet à l'assemblée le rapport suivant :

Une Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) est une structure créée à l'initiative des collectivités locales, dans laquelle les collectivités locales sont fortement impliquées dans la gouvernance. C'est un organisme d'ingénierie partenariale et territoriale porteuse de connaissances qui conduit des activités d'intérêt général afin de favoriser au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'ALEC regroupe en son sein des partenaires, acteurs, décideurs que sont les collectivités territoriales, les chambres consulaires, les associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, les fédérations de professionnels, les producteurs et distributeurs d'énergie, les bailleurs sociaux.

Afin de mener à bien l'intégralité des missions qui lui sont confiées par les collectivités de la Loire, l'ALEC42 sollicite une participation financière identique auprès de chaque intercommunalité ligérienne.

Cette contribution financière s'élève à une somme annuelle de 1,90 € par habitant, comprenant :

- Le montant de l'adhésion
- Les subventions directes émanant de son budget de fonctionnement

Montants des contributions financières pour l'année 2026 pour la CCVAI :

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : APPROUVE le renouvellement de la convention selon les modalités présentées

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI

Article 3 : AUTORISE le Président à signer tous les documents utiles

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 15/01/2026

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 200126
et de la publication le : 200126*
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 20/01/2026
Date de reception de l'AR: 20/01/2026
042-244200614-DE2026_1501_09-DE
A G E D I